

Sentier des larmes : la migration forcée des Chérokis vers l'ouest en 1838

Denys Delâge

Volume 41, Number 2-3, 2011

« Relocalisations » et résilience autochtone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1021608ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1021608ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Delâge, D. (2011). Sentier des larmes : la migration forcée des Chérokis vers l'ouest en 1838. *Recherches amérindiennes au Québec*, 41(2-3), 2-2.
<https://doi.org/10.7202/1021608ar>

Sentier des larmes : la migration forcée des Chérokis* vers l'ouest en 1838

Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, la poussée coloniale vers l'ouest se maintint du nord au sud, mais tout particulièrement pour l'accès à la vallée de l'Ohio, et, au sud, pour l'accaparement des terres des nations dites « civilisées » qui s'étaient approprié plusieurs caractéristiques du mode de vie des colons, depuis l'élevage, les écoles, les journaux, jusqu'à l'esclavage. En Ohio en 1768, donc avant l'indépendance, le traité de Stanwix avait fait de la rivière Ohio la frontière entre le pays des « Blancs » et celui des Indiens. Là encore, la variole avait fait de terribles ravages, fauchant près des deux tiers des Indiens au cours des années 1779-1783. Les nations de cette région, alliées à celles des Grands Lacs, résistèrent à l'avancée coloniale, mais elles furent défaites par l'armée de 3000 hommes du général Wayne lors de la bataille de Fallen Timbers, en 1794, suivie du traité de Greenville de 1795.

L'année suivante, par le traité de Jay, les Britanniques se retiraient de ce territoire qu'ils occupaient jusqu'alors et sur lequel ils avaient soutenu militairement les nations autochtones combattantes. Récoltes et villages amérindiens incendiés, réseaux sociaux disloqués, les survivants en désarroi furent réduits à une grande misère économique et morale : perte de sens, mépris de soi, problèmes sociaux graves. De gré ou de force, au cours des années 1796-1812, la plupart des Indiens migrèrent à l'ouest du Mississippi. Au sud, avec des populations autochtones plus nombreuses et plus occidentalisées, la résistance de ces nations, qui avaient déjà cédé beaucoup de territoire, fut acharnée. Cinq nations furent particulièrement visées. Elles étaient collectivement qualifiées de « civilisées » (Five Civilized Tribes) parce que, plus que toutes les autres, elles répondaient aux critères définissant la civilisation selon les Blancs. En effet, ces agriculteurs, des hommes, non pas des femmes comme c'était partout le cas dans les sociétés amérindiennes, étaient éleveurs et laboureurs avec la charrue sur des terres en propriété privée plutôt que collective. Les femmes filaient et tissaient. En outre, la hausse de la productivité du travail dégageait des surplus destinés au marché. Bref, le travail et l'activité économique répondaient aux exigences du « progrès social ». Ces cinq nations civilisées étaient les Chérokis (Georgie, Carolines, Tennessee, Kentucky), les Creeks (Georgie, Alabama), les Chactas (Mississippi, Alabama), les Chicasas (Mississippi, Alabama – plus au nord) et, enfin, les Séminoles (Floride). Parmi ces cinq nations, les Chérokis étaient jugés les plus « avancés ». Leur constitution était modelée sur celle des États-Unis, ils publiaient un journal bilingue chéroki-anglais, ils avaient des écoles, etc. L'achat de la Louisiane par les États-Unis en 1803 eut pour effet d'accroître la pression à la déportation des Indiens à l'ouest du Mississippi.

Le président Jefferson favorisa alors, en effet, l'émigration volontaire des Indiens, à l'exception des Chérokis. Il n'agissait pas alors par racisme, mais plutôt par humanisme, jugeant les tensions « interraciales » dangereusement tendues à l'est du grand fleuve ; en isolant les Indiens loin à l'ouest, cela leur donnerait le temps de rattraper leur « retard civilisationnel », les hommes s'adonnant graduellement à l'agriculture et les femmes au tissage. La transformation réalisée, colons et Indiens se mariaient entre eux, et les Indiens s'intégreraient dans l'Union pour ne faire qu'un seul peuple. À ses yeux, il ne pouvait en aller de

même pour les Noirs affranchis de l'esclavage pour lesquels il envisageait plutôt le retour en Afrique.

Plutôt que le gouvernement fédéral, ce sont les États du Sud qui ont exercé les plus fortes pressions visant le nettoyage ethnique. Ces Indiens possédaient d'excellentes terres et, de surcroît, leurs territoires constituaient des enclaves fédérales à l'intérieur des États de l'Union. En 1802, en retour d'une renonciation de la Georgie à prolonger sa frontière vers l'ouest comme l'autorisait la charte de sa fondation au XVII^e siècle, le gouvernement fédéral s'engagea à éteindre le titre autochtone sur le territoire de cet État. Dans son discours au Congrès de 1824, le président James Monroe (1817-1825) réitéra sa volonté de procéder à la migration forcée des Indiens, doublée d'un programme d'aide que le Congrès rejeta. Le président John Quincy Adams (1825-1829) assumait les mêmes positions. En 1827, la découverte d'or en territoire chéroki accrut considérablement l'appât du gain. Lors de son premier discours au Congrès en 1829, le président Andrew Jackson (1829-1837), un militaire qui avait combattu les Creeks et les Séminoles durant la guerre de 1812-1814, prit fermement position pour la déportation ; le Congrès l'endossa en 1830. Les Chérokis contestèrent la décision en Cour suprême à titre de nation souveraine, argument que rejeta le juge John Marshall. Il les qualifia plutôt de « domestic dependent nations ». Cela était congruent avec une décision qu'il avait rendue en 1823 déclarant que la propriété indienne du territoire relevait du gouvernement fédéral, bien qu'il fût faux de prétendre que le titre indien puisse se réduire à zéro. En 1831, dans une troisième cause se prononçant sur le statut des nations indiennes aux États-Unis, ce juge reconnut la souveraineté des nations indiennes vis-à-vis des États de la fédération, sans toutefois contraindre le gouvernement à s'y soumettre. Le président Jackson procéda dès lors à la déportation.

Au cours de la décennie suivante, Chactas, Chicasas, Creeks, Chérokis et Séminoles prirent le chemin de l'exil dans des conditions misérables et au prix d'une forte mortalité. En Arkansas et en Oklahoma, des terres leur furent distribuées à raison d'une par famille sur une base non pas collective, mais privée. Pour combien de temps ? Le temps de s'adapter en devenant des « agriculteurs civilisés » à demeure permanente ? Le temps d'une pause avant que les rejoigne la marche vers l'ouest de la civilisation, pour les déloger à nouveau ? Dans la première hypothèse, pourquoi, au dire des libéraux, ces Indiens déjà scolarisés grâce aux missionnaires, et civilisés, ne pourraient-ils pas se regrouper dans l'Ouest sur leur nouveau territoire qui deviendrait un État avec une représentation politique au Congrès ? L'idée n'était pas nouvelle puisqu'elle constituait une clause de traité avec les Delaware (1778) et avec les Chérokis (1785). Ce projet est réapparu à plusieurs reprises dans les annales politiques sans jamais rallier une majorité dans la population comme au Congrès. Qui plus est, les Indiens eux-mêmes se sont, au nom de leurs appartenances tribales, opposés à une représentation pan-indienne.

Denys Delâge

* L'auteur a privilégié l'utilisation des ethnonymes français des nations tels qu'ils ont cours dans les archives coloniales de la Louisiane : Chérokis, Chactas, Chicasas, Séminoles (variantes : Chicachas, Chéraquis, etc.). [NDLR].